



**Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux**

DIRECTION GENERALE

OBJET : Réunion du Conseil Municipal

(Articles L2121-7, L2121-10 du code général des collectivités territoriales)

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à participer au Conseil Municipal qui se réunira en session ordinaire le :

**Jeudi 02 Avril 2026
à 20h00
Salle du Conseil municipal**

L'ordre du jour complet et les rapports correspondants sont joints à la présente convocation.

AFFICHÉ LE : vendredi 27 mars 2026

Le Maire,
Joffrey DUPOIZAT



COMMUNE DE SAINT-GENIS-LES-OLLIERES

10 rue de la mairie – 69290 SAINT-GENIS-LES-OLLIERES

Tel : 04.78.57.05.55 – Fax : 04.78.44.67.23

accueil@marie-stgenislesollieres.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026**Rapporteur****N°****ORDRE DU JOUR**

- Appel nominal
- Désignation du secrétaire de séance

PROJETS DES DÉLIBÉRATIONS :

M. LE MAIRE

1

- Fixation des indemnités du Maire et des Adjoints pour le mandat 2026-2032

M. LE MAIRE

2

- Délégations de pouvoir au Maire pour la durée du mandat 2026-2032

Mme DETOEUF

3

- Composition du Conseil d'Administration du CCAS

M. LE MAIRE

4

- Élection des membres du Conseil d'Administration du CCAS

Mme FAURE

5

- Élection des délégués de la commune SIVU AQUAVERT

M. PASQUIER

6

- Élection des délégués de la commune au SIVU de la Gendarmerie de Francheville

Mme DETOEUF

7

- Elections des délégués de la Commune au Syndicat Intercommunal pour les Personnes Âgées (SIPAG)

Mme NERIEUX-
SAURET

8

- Désignation des délégués de la commune au Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC)

M. GONNAND

9

- Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal de Gestion des Energies de la Région Lyonnaise (SIGERLY)

Mme SCHIEPAN

10

- Élection des membres de la commission d'appel d'offres

Mme SCHIEPAN

11

- Élection des membres de la commission de délégation de service public (CDSP)

M. LE MAIRE

12

- Etablissement de la liste des volontaires pour la commission de contrôle des listes électorales

-

-

-

-

- Compte-rendu des décisions municipales prises en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT :